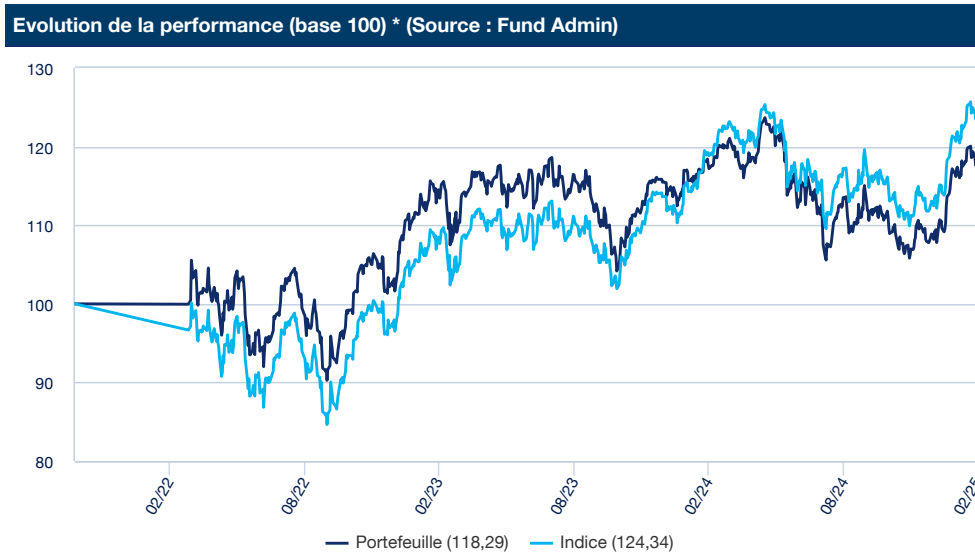


Le FCPE - Amundi France Engagement ESR est nourricier (c'est-à-dire investi en quasi-totalité dans son fonds maître et accessoirement en liquidités) de la SICAV – AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT - S2. Le fonds maître est investi en **actions françaises**, avec un engagement actif auprès des entreprises pour améliorer leurs pratiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance d'entreprise).

Univers d'investissement	Performance annualisée 3 ans	Encours
Actions France	5,13%	2 M €

Lutte contre le réchauffement climatique	Indépendance du Conseil d'Administration
32% de réduction relative par rapport à l'univers, des émissions CO2	2,40% d'amélioration



Profil d'investissement responsable

<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Exclusions	Vote et dialogue actionnarial



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 31/01/2025	3 mois 29/11/2024	1 an 29/02/2024	3 ans 22/10/2021	5 ans -	Depuis le 22/10/2021
Portefeuille	8,35%	0,78%	10,57%	0,95%	18,29%	-	18,29%
Indice	9,55%	2,01%	11,77%	4,65%	24,34%	-	24,34%
Ecart	-1,20%	-1,23%	-1,20%	-3,70%	-6,05%	-	-6,05%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	-5,49%	13,67%	1,62%	-	-
Indice	-0,16%	17,80%	-3,49%	-	-
Ecart	-5,33%	-4,13%	5,11%	-	-

Indice de référence du fonds : 100% CAC ALL TRADABLE

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	14,52%	15,41%	-
Volatilité de l'indice	14,07%	15,15%	-
Tracking Error ex-post	2,35%	2,55%	-

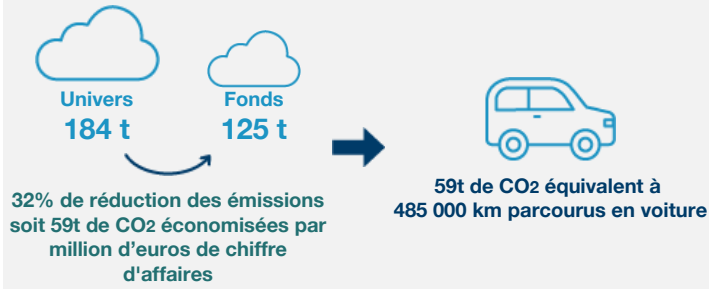
* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus.

L'univers auquel se compare le fonds est composé de 100% CAC ALL TRADABLE. Les indicateurs ESG et de droits humains sont calculés uniquement sur les émetteurs privés.

ENVIRONNEMENT : lutte contre le réchauffement climatique



Indicateur : émissions de CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires. Cet indicateur mesure la moyenne des émissions de gaz à effet de serre (ramenées en équivalent tonnes de CO₂) par unité de revenu des entreprises (million d'euros de chiffre d'affaires) (Source : Trucost)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,81% / 100,00%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Indicateur : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. (Source : Refinitiv)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,73% / 100,00%

SOCIAL : Mixité des Managers



Indicateur : Pourcentage de femmes occupant un poste avec des responsabilités managériales comparé au nombre total de responsables de la société. S'il existe une répartition par catégorie tels que responsable dirigeants, stratégiques, opérationnels, juniors, alors le pourcentage de femmes responsables opérationnels est pris en compte. (source: Refinitiv)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 98,79% / 100,00%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association

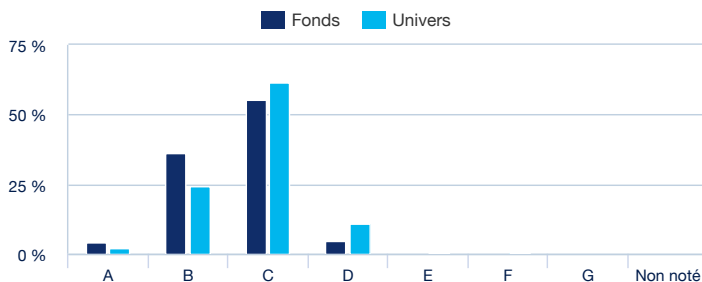


Indicateur : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales (Source : Refinitiv)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,73% / 100,00%

Note ESG moyenne (Source : Amundi)

	Note ESG moyenne	Score ESG moyen	Cumul des meilleures notes (A+B+C)	Couverture
Fonds	C	1,36	95,53%	100%
Univers	C	1,14	88,23%	99,94%



Note A est la plus élevée

Note G la plus basse

Équipe de gestion

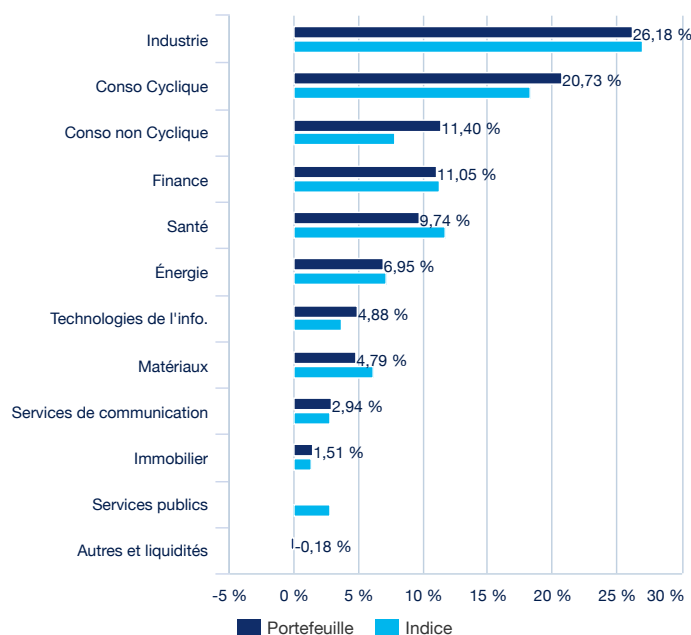


Frédéric Rosamond

Responsable Actions Françaises
Gérant de portefeuille

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
PUBLICIS GROUPE SA	2,94%	1,10%	1,84%
ALSTOM SA	1,95%	0,35%	1,59%
L OREAL SA	5,74%	4,15%	1,59%
DASSAULT SYSTEMES SE	2,82%	1,26%	1,56%
LEGRAND SA	2,91%	1,37%	1,54%
PERNOD RICARD SA	2,43%	1,01%	1,43%
COMPAGNIE GENERA DES ETS MICHE	2,59%	1,19%	1,40%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	8,04%	6,67%	1,38%
SOCIETE GENERALE SA	2,75%	1,42%	1,33%
SEB SA	1,41%	0,12%	1,29%
Total	33,59%	18,63%	14,96%

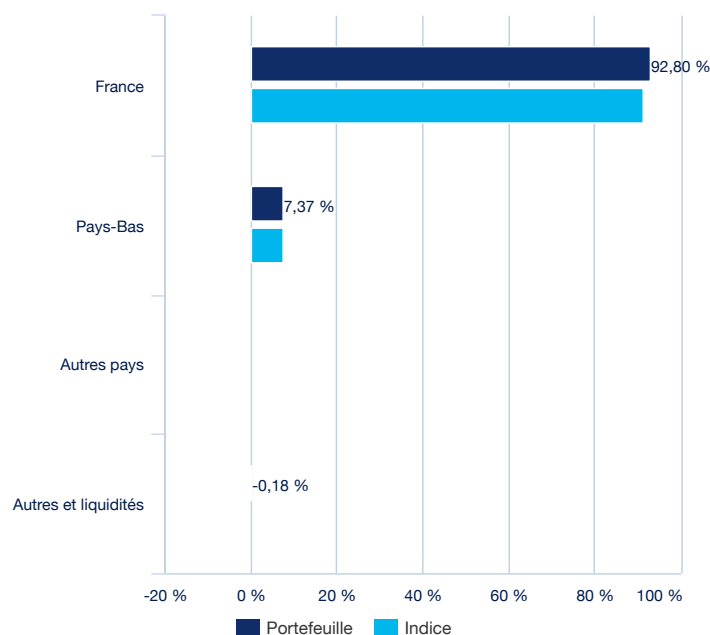
Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	9,24%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	8,04%
SANOFI SA	6,70%
AIRBUS SE	5,91%
L OREAL SA	5,74%
HERMES INTERNATIONAL SCA	4,91%
AXA SA	4,44%
TOTALENERGIES SE	4,27%
BNP PARIBAS SA	3,86%
AIR LIQUIDE SA	3,64%
Total	56,75%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Répartition géographique (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
TOTALENERGIES SE	4,27%	6,49%	-2,22%
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	-	2,12%	-2,12%
ENGIE SA	-	1,56%	-1,56%
ESSILORLUXOTTICA SA	3,04%	4,55%	-1,50%
VINCI SA	1,42%	2,88%	-1,46%
AIR LIQUIDE SA	3,64%	4,97%	-1,33%
STELLANTIS NV	-	1,28%	-1,28%
ORANGE SA	-	1,05%	-1,05%
THALES SA	-	1,00%	-1,00%
KERING SA	-	1,00%	-1,00%
Total	12,38%	26,89%	-14,52%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Actions

au 28/02/2025

www.amundi-ee.com

Exclusions

Pacte Mondial



Charbon



Tabac

Armement
non
conventionnelHydrocarbures
non
conventionnelsPays faisant
l'objet de
violations

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus

Données clés (Source : Amundi)Valeur Liquidative (VL) : **118,29 (EUR)**Date de VL et d'actif géré : **28/02/2025**Code ISIN : **QS0009130046**Actif géré : **1,94 (millions EUR)**Devise de référence du compartiment : **EUR**Devise de référence de la classe : **EUR**Indice de référence : **100% CAC ALL TRADABLE**Nom du fonds maître : **AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT****Caractéristiques principales (Source : Amundi)**Forme juridique : **FCPE**Date de création de la classe : **22/10/2021**Eligibilité : **-**Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**Souscription minimum: 1ère / suivantes : **-**Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **2,12%**Frais de sortie (maximum) : **0,00%**Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**Commission de surperformance : **Non**Nom du fonds maître : **AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT**Classification SFDR : **Article 8**AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale****Avertissement**

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Commentaire de gestion**Stratégie d'engagement**

Le 26 février, la Commission Européenne a proposé des amendements de la Taxonomie en proposant une réduction du périmètre et un allègement du reporting. Ainsi le périmètre qui s'appliquerait à la Taxonomie étant celui de la CSRD, le reporting resterait obligatoire pour les entreprises comptant plus de 1 000 salariés (vs 250 auparavant). L'allègement du reporting concernerait une simplification des tableaux de reporting et conduirait à une réduction significative du nombre de points de données. Le Parlement et le Conseil disposent normalement de 2 mois pour formuler des objections, et théoriquement, la proposition pourrait être adoptée cette année pour une entrée en vigueur concernant le reporting de 2026.

Au niveau des entreprises, le premier trimestre 2025 continue d'être riche en discussion engagées, notamment sous forme de présentation des possibles propositions de résolutions en amont des assemblées générales du printemps prochain. Nous avons ainsi échangé avec Société Générale, Cap Gemini, Legrand sur des sujets habituels comme les renouvellements de mandats mais également sur l'approche des conseils d'administration vis-à-vis de l'émergence de l'intelligence artificielle comme un risque ou une opportunité. Nous avons poursuivi les échanges avec L'Oréal, sur des sujets comme les plastiques, la responsabilité fiscale et la gestion du risque de travail de mineurs parmi les fournisseurs. Nous avons également discuté avec Thales sur des questions autour des droits humains mais aussi de ses ambitions en terme de climat et la prudence de ses engagements sur ce sujet.

Contexte de marché

Les marchés actions français ont clôturé un second mois consécutif en hausse. Les marchés se sont focalisés sur la saison des résultats d'entreprises, accompagnée de leurs prévisions pour 2025, qui se sont révélées globalement encourageantes.

En parallèle, Donald Trump est resté au cœur de l'actualité. Il a notamment alimenté les craintes sur les marchés en annonçant la mise en place de droits de douane pour la Chine, le Mexique et le Canada, avant de reporter son application (pour le Mexique et le Canada). Concernant l'Europe, il a réaffirmé son intention d'imposer des droits de douane sur les produits importés d'Europe. Sur une note plus positive, il a accentué ses négociations avec la Russie et l'Ukraine pour mettre fin à la guerre débutée il y a plus de 3 ans.

Par ailleurs, les marchés ont été attentifs aux nombreuses annonces d'investissements en Europe, principalement dans les secteurs de l'IA et de la défense, qui sont alimentés sous la pression de Donald Trump qui poussent les membres de l'OTAN à augmenter les dépenses dans ce secteur.

Cet environnement haussier a notamment profité au secteur des valeurs financières comme en janvier suite aux bonnes publications. Le secteur des services aux collectivités et celui des matériaux ont également bien rebondi, profitant de bons résultats et de prévisions plus optimiste qu'attendues pour 2025.

A l'inverse, le secteur technologique a sous-performé notamment à cause d'un manque de visibilité sur 2025 pour les sociétés de services informatiques. Les secteurs de la consommation ont également souffert de prévisions prudentes pour 2025.

Performances du portefeuille

Dans un marché toujours hausse, le fonds a sous-performé son indice de référence, le CAC All Tradable. Les principales positions qui ont pesé sur la performance sont les sous-performances de Publicis, qui a subi des prises de bénéfices, mais également Capgemini, qui aborde 2025 avec prudence et peu de visibilité. L'absence d'exposition à Thales a également pesé sur la performance profitant de la thématique de la défense beaucoup plus qu'Airbus en portefeuille. A l'inverse, Société Générale a profité de la bonne orientation du secteur et de bons résultats et Alstom a rebondi après les prises de profits du mois de Janvier.

Mouvements de portefeuille

Peu de mouvements ont été effectués au cours du mois. Parmi les principaux, nous avons initié une position sur Bureau Veritas, qui profite d'un super cycle sur ses marchés finaux comme la Marine, l'énergie, l'inspection et certification, mais aussi le renforcement de BNP Paribas (valeur financière qui demeure sous-valorisée malgré de bons résultats) et d'Alstom. Ces opérations ayant été financées par la réduction des positions sur Safran (prises de profits) et sur L'Oréal et LVMH (manque de visibilité sur le premier semestre 2025).

Perspectives

Les développements géopolitiques autour de l'Ukraine continueront d'être au centre de l'attention des investisseurs, mais également les plans de relance (chinois, allemands), les volte-face douaniers de Donald Trump et les publications macro « dures » aux Etats-Unis et en Europe. Le marché s'est beaucoup inquiété en février de la consommation et de la croissance américaine sur la base d'indicateurs de climat des affaires et non de chiffres réels. Les prochaines publications macro « dures » (croissance du PIB, ventes au détail, rapport sur l'emploi...) devront donc être suivies avec attention. Enfin, le marché restera attentif aux détails du plan de relance chinois annoncé début mars et à ses conséquences sur l'économie du pays.

Dans cet environnement, la sélection des valeurs en portefeuille vise à maintenir un équilibre entre les valeurs de qualité, sur lesquelles les convictions à moyen terme restent solides, et les valeurs cycliques, faiblement valorisées, qui profiteront de l'amélioration attendue de leurs marchés finaux. Renforçant les convictions financières, l'analyse extra-financière et surtout le processus d'engagement avec les sociétés françaises restent au cœur de la construction du portefeuille.